

L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François Vol. 5 n° 3

SOMMAIRE

<i>Novembre, le mois des morts</i>	3-4
<i>Pour le plaisir d'apprendre</i>	5
<i>Sur les inforoutes du monde</i>	6
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	7
<i>Le Cercle de fermières</i>	9
<i>Le club V.T.T. Tadoussac</i>	10
<i>Place aux jeunes</i>	11
<i>Club motoneige Le Petit canton inc.</i> ..	12
<i>La recette des Fermières</i>	14
<i>Chronique pastorale</i>	15
<i>Groupe pour hommes en difficultés</i> ..	16
<i>Établissement en agriculture</i>	17
<i>Les jeux de L'Écho</i>	18
<i>Au fil des jours</i>	19
<i>Des loisirs pour tous les âges</i>	20
<i>L'Écho municipal</i>	21-33
<i>Les petites annonces</i>	35



janvier 1998



C.P. 321
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

Journal *réalisé*
bénévolement
ST-F *communautaire*

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Jean-François Noël	Vice-président	259-7641
Andrée Viens	Trésorière	259-7869
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Raynald Laflamme	259-2659
Lorraine Lamonde	259-2433
Conrad Lamonde	259-7295

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Andrée Viens

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme

Photo première page

Jean-François Noël

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Natacha Couture

Correction

Nathalie Bacon chef d'équipe

Assemblage

Lorraine Lamonde chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance ----- 911
CLSC Antoine-Rivard ----- 248-1518
Feu ----- 911
Municipalité ----- 259-7228
Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060
Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Distribution
Assermentée
AVDA
Placement
Réseau de
RPM média
COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Novembre, le mois des morts

C'est vraiment ce qui s'est passé au cimetière de Saint-François à la mi-novembre.

C'est avec tristesse que le comité d'embellissement tout comme la population de Saint-François peuvent constater aujourd'hui les résultats de l'abattage systématique de presque tous les arbres plusieurs fois centenaires du cimetière. Le diamètre de ces arbres variant de deux à trois pieds. Des colosses de plus en plus rares aujourd'hui victimes d'une décision du Conseil de la fabrique qui jugeait ces arbres dangereux. Ces gens ont décidé de raser les arbres.

Le comité qui se veut le promoteur et le protecteur de l'environnement de l'ensemble de la population ne peut que déplorer ce geste irréfléchi, voire irréparable. Nous ne vivons pas assez vieux pour voir de nouveaux arbres atteindre cette maturité. Toutefois, nous sommes assez vieux pour constater l'immaturité de certains individus.

C'est par hasard que le comité a eu vent de la décision du Conseil de la fabrique d'abattre les arbres du cimetière. C'est pourquoi, afin de chercher une solution plus modérée, une rencontre a été improvisée en catastrophe par des gens du comité d'embellissement, avec une spécialiste du ministère des Richesses naturelles pour la région de Chaudière-Appalaches, des gens du Conseil de la fabrique et leur spécialiste engagée. Cette rencontre avait toutefois permis d'en venir à une entente verbale visant à préserver les arbres qui semblaient les plus sains et cela à une période, l'automne, où il est beaucoup plus difficile d'en



Un simple coup d'oeil aux souches des arbres éliminés nous permet de constater que le danger ne venait pas des arbres... Des photos en font foi.



C'est ainsi marqué d'un X que cet arbre a été radié du patrimoine environnemental de Saint-François.

juger, étant donné l'absence des feuilles.

Une décision reportée au printemps aurait été préférable, permettant de porter un jugement mieux éclairé et d'agir avec plus de discernement.

La Fabrique semblait pressée d'agir de peur de perdre son bûcheron... et faisant fi de cette entente, dès le lendemain, elle reprenait le chantier sans tenir compte des recommandations de la veille et abattait du même coup des arbres qui avaient pourtant été jugés récupérables et préservant d'autre part certains arbres plus mal en point mais aussi récupérables.

À la lueur de ces gestes, nous ne pouvons que déplorer le manque d'ouverture d'esprit du Conseil de la fabrique et son entêtement à en finir avec ce dossier éliminant du même coup les arbres et le bois qu'il croyait avoir dans les roues (le Comité d'embellissement). La préoccupation à privilégier la conservation émise par le comité d'embellissement fut bien mal accueillie et considérée inopportune à en juger par les résultats obtenus.

Le Conseil de la fabrique se veut, semble-t-il, le seul apte à gérer ce bien collectif. Et, il va de soi avec l'approbation du maître des lieux. Qui ne dit mot consent. Certains clameront que c'était faire bien du bruit pour quelques arbres et auront préféré ne pas se mêler du débat tout comme Ponce Pilate.

Suite à la page 4

Novembre...

Suite de la page 3

Toutefois, pour une majorité de citoyens, ces arbres représentaient bien plus que le supposé danger qu'on a voulu éliminer. Il eut été normal de les écouter et de réfléchir à d'autres solutions.

J'ajouterai un commentaire personnel ici. Je suis conscient qu'il est difficile de trouver des gens pour siéger au Conseil de la fabrique, toutefois je crois que l'absence d'un conseil n'aurait pu dans ce cas-ci qu'être bénéfique pour la collectivité.

Des mesures plus douces auraient pu être envisagées dans un premier temps. Par exemple, un bon élagage, la plantation de nouveaux arbres entre les anciens et un meilleur suivi annuel avant d'éliminer graduellement les arbres vraiment malades ou jugés irrécupérables.

Une gestion plus réfléchie aurait ainsi permis de préserver le caractère de ce lieu qui, je crois, fait aussi partie de l'arrondissement historique de Saint-François, évitant du même coup de défigurer le cimetière en le réduisant en clos à vaches et en coupe à blanc.

À la lueur du litige entre les deux organismes, une analyse plus approfondie et réfléchie aurait sûrement été plus positive. Évitant ainsi de blesser profondément des gens et de saccager à tout jamais un lieu qui représente plus qu'un simple bien foncier dans le coeur de plusieurs personnes.

Pour ceux qui préfèrent les chiffres au patrimoine, disons qu'en se basant sur les facteurs suivants (la dimension, l'essence, la condition et la localisation), la valeur accordée à des érables de cette maturité pourrait se situer entre 4000\$ et 8000\$ chacun selon monsieur Jean Lamontagne consultant en arboriculture de grande notoriété au Québec. (Le ministère de la Défense nationale, la commission des parcs des champs de bataille, l'Assemblée nationale, la Société immobilière du Québec et les villes de Beauport, Lévis, Québec, Charlesbourg, Sainte-Foy ont recouru à ses services.)

Si on multiplie le nombre d'arbres abattus par ces chiffres, on obtient une valeur de 40 000 à 120 000\$

qui est maintenant disparue de notre patrimoine collectif.

Nous espérons que dans l'avenir, avant de prendre des décisions hâtives, qui concernent le bien commun d'une population le Conseil de la fabrique aura le souci du respect des gens et calculera mieux la portée de ses gestes. Évitant de détruire les efforts des vivants et des morts par des actions déplorables.

Une analyse mieux structurée en serait peut-être arrivée à des conclusions similaires sur l'état de santé de certains arbres. Par contre, la façon de remédier à la situation aurait pu être plus harmonieuse en respectant le caractère des lieux et les sentiments des individus qui fréquentent le cimetière mais qui ne font pas partie du Conseil de la fabrique.

J'ose espérer que ces quelques lignes inciteront à la réflexion. Certaines décisions méritent consultation. L'hécatombe du cimetière en est un exemple et il est évident que le Conseil de la fabrique et sa spécialiste n'offraient pas les compétences nécessaires pour agir seuls et surtout de cette façon. Mais le Conseil de la fabrique a décidé de faire cavalier seul et a agi avec empressement dans un dossier qui suscitait plus de réflexion et commandait l'implication et la consultation des autres organismes de notre communauté.

Si on vise à être lauréat du concours régional voire provincial un jour, il faudra penser et agir autrement!

**Pierre Cauffopé, vice-président
pour le Comité d'embellissement de Saint-François**



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

Pierre Normand, prés.

Jean Normand

T.D.L.

T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1

Tél.: 418-248-0545

ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE

Pour le plaisir d'apprendre...

Il me fait plaisir de vous informer sur la vie de notre école.

«Pour le plaisir d'apprendre...», tel est le slogan de notre année scolaire. Ce thème souligne l'importance pour tout élève de faire des apprentissages dans un environnement scolaire stimulant et créateur. L'apprentissage étant un acte plaisant, l'élève doit aussi faire des efforts raisonnables et être tenace dans son engagement afin d'assurer sa réussite scolaire.

Nous avons accueilli à l'école La Francolière 142 élèves du préscolaire et du primaire.

L'équipe-école est composée du personnel suivant:

- maternelle: Solange Paradis;
- 1re année: Ginette Talbot;
- 2e année: Élisabeth Gaudreau;
- 3e-4e années: Nicole Montminy;
- 4e-5e années: Sonia Blais;
- 5e-6e années: Denis Laflamme;



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

- musique et anglais: Bruno Gendron;
- éducation physique: Jocelyn Boulet;
- orthopédagogue: Lucie Desrosiers;
- animatrice de pastorale: Patricia Lachance;
- secrétaire: Suzanne Martineau;
- concierge: Marc Vézina;
- directeur: Clément Asselin.

Les priorités de l'école pour l'enseignement sont celles-ci:

- le programme d'études de français;
- l'enseignement stratégique pour les enseignants inscrits: cette formation concerne en premier lieu l'acte d'apprendre chez l'élève et sa motivation scolaire;
- la maternelle à temps plein pour nos élèves de cinq ans;
- l'application pédagogique de l'ordinateur;
- l'appropriation de la réforme en éducation proposée par la ministre de l'Éducation et les modifications à la Loi sur l'instruction publique.

Cette année, un grand chantier est mis en oeuvre en éducation, à savoir la fusion des Commissions scolaires de Bellechasse, de l'Islet-Sud, de la Côte-du-Sud et d'une partie de Beauce-Abénaquis, la refonte des programmes scolaires et des changements importants dans les structures de fonctionnement de l'école. Tout cela devra se faire en collaboration avec tous les intervenants de notre milieu afin d'assurer la réussite éducative de tous nos élèves.

Je vous souhaite une belle année 1998 remplie de projets, de bonheur et de santé.

Que mes meilleurs voeux vous accompagnent.

Clément Asselin

Sur les inforoutes du monde

NDLR: Avec la nouvelle année qui arrive, pourquoi ne pas commencer à revoir vos finances personnelles. Gary Gendron nous présente quelques sites à visiter pour nous y préparer.

BUDGET ET FINANCES PERSONNELLES

- Account Pro

http://ourworld.compuserve.com/homepages/acc-soft_ch/homepeng.htm

Impressionnant.

- Quicken 97 demo

<http://www.intuit.com/quicken97/Whatis/Form/index.html>

Le logiciel de comptabilité personnelle le plus vendu et le mieux conçu.

- First Office Accounting

<http://www.gj.net/~keo/software/software.html>

Jugez par vous-mêmes.

Weed Man®

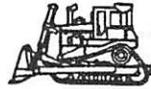
NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

SERVICE DE BULLDOZER ET PELLE HYDRAULIQUE

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)



Tél.: 418-248-3310

J.P. Bolduc inc.
ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE

«UN CHOIX DE CONFIANCE»

Saint-François Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A. Ass. Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A. Ass. Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C. Rés.: 246-5580

Francis Fontaine A.V.C. Rés.: 466-2176

PARTENAIRE DE

A.F.L.
SERVICES FINANCIERS

AUTOPRO

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

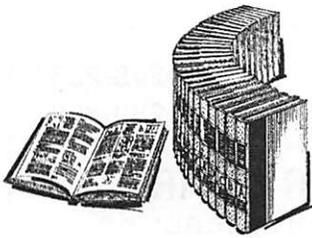
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



Ça fait quoi? «Safarir»

Safarir est un magazine produit chaque mois par une équipe de plus de 30 collaborateurs. Combien de temps de travail nécessitent la conception et la production d'un seul magazine? Quelle est la pire angoisse des créateurs? Comment conçoivent-ils les gags? Voilà quelques questions auxquelles l'animatrice de l'atelier Safarir de A à Z saura répondre. En effet, cette spécialiste de l'humour «safarien» vous en apprendra beaucoup sur les différents aspects de la production du magazine. L'atelier, d'une durée d'une heure, s'adresse davantage aux adolescents, mais tous peuvent y assister. Il se tiendra le 24 janvier 1998 à 10h à la Bibliothèque Du Rocher. Veuillez confirmer votre présence auprès d'Isabelle Collin en téléphonant au 259-2461. Après cette rencontre, vous ne vous bidonnerez plus de la même façon.

Visiter la bibliothèque, «safarir» aussi!

Tout au long du mois de janvier, l'exposition Safarir sera en nos murs. Elle a été conçue pour vous en mettre plein la vue, puisque des objets en trois dimensions mettent en vedette de grandes marques de commerce. Une visite à ne pas manquer.

De nouveaux volumes

Au cours du premier mois de l'année, les rayons de la bibliothèque seront garnis de nouveaux livres, car une rotation aura lieu bientôt.

Dernier appel aux participants

L'activité croisé-décroisé pourra se dérouler si d'autres mordus des mots croisés font connaître leur intérêt. On se rappelle que le jeu consiste à compléter des grilles de mots géantes.

Bénévole un jour, bénévole toujours

Quelle bonne résolution prendre cette année? Pourquoi ne pas devenir bénévole à la Bibliothèque Du Rocher? Une résolution si facile à tenir.

Relâche

L'activité de l'heure du conte n'aura pas lieu en janvier. À la prochaine, les tout-petits.

Une activité bien «orientée»

Nous tenons à souligner le succès de l'activité cartes et boussole. Une douzaine d'abonnés ont été guidés par monsieur Christian Collin dans l'étude des cartes et de la boussole. Merci aux participants et à notre dévoué bénévole.

Nathalie Bacon

Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

D. PAQUET inc.



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!
Logement disponibles 3 1/2 pièces

Où? Au pavillon Pelletier
11, 3e Rue est
St-François

Pour qui? Personnes autonomes de 50 ans
et plus.

Endroit chaleureux, accueillant et tranquille.
Pour plus d'informations, contactez Yves Laflamme.
Tél: 259-7228 / 259-2776



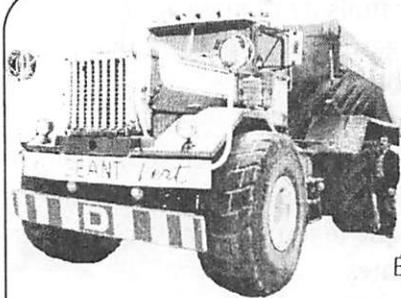
Tél.: 248-2554
Rés.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

Atelier de soudure générale

Arc électrique — Gaz — Aluminium
Vente de métal

389 A, Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1E3



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

901, rue Paré
Saint-Raphaël - Bellechasse GOR 4CO

418-243-3408

GARAGE

PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646

*Au nom de toute
l'équipe de Garant,
nos souhaits
chaleureux de
bonheur,
de santé et
de prospérité
à vous et à vos
proches,
à l'occasion de Noël
et du Nouvel An!*





Le Bazar Bouffe

Une réussite grâce à vous tous

Le Cercle de fermières de St-François tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin ou de quelque façon que ce soit au succès de notre «bazar bouffe». Sans vous tous, nous ne pourrions réussir une telle entreprise.

Merci à nos commanditaires!

Caisse Populaire de Saint-François
Société coopérative agricole de la rivière du Sud
Produits de l'érable, Isabelle et Jacques Savoie
Pharmacie Pierre Martin
La miellée de la rivière du Sud, Jacques Boulet
Les assurances Jean-Paul Bolduc
Dépanneur Ultra
Boucherie Richard Morin inc.
Mme Marie Boulet, Saint-François
Restaurant L'Arrêt Stop

Métro, Montmagny
Maxi, Montmagny
IGA, Montmagny
Pharmacie Uniprix, Montmagny
Pharmacie Jean Coutu, Montmagny
Salon de quilles L'Oie blanche, Montmagny

Voici la liste des gagnants du tirage.

Panier de provision no1: M.Mme Maurice Marceau
Panier de provision no2: Mme Brigitte Nicole
Panier de provision no3: Mme Rose-Anne Laliberté
Produits de l'érable (don d'Isabelle et Jacques Savoie): Mme Alice Thérberge, Saint-Raphaël
Décorations de Noël (don de Mme Marie Boulet):
Mme Michelle Bernard
Repas au restaurant L'Arrêt Stop: Mme Lucienne Roy
Bouteille de vin: M. Norbert Morin
Partie de quilles au salon de quilles L'Oie blanche:
Mme Claudine Proulx

Pensée du mois

«Il y a au fond de vous de multiples petites étincelles de potentialités: elles ne demandent qu'un souffle pour s'enflammer en de magnifiques réussites.»

Nous tenons à vous aviser qu'il y a relâche en janvier. Donc, nous reprendrons nos activités en février. Qu'on se le dise, nous aurons un invité qui saura répondre à vos questions. Toutes celles qui seraient intéressées à se joindre à notre association seraient les bienvenues. Vous ne regretterez sans doute pas votre soirée. Cette soirée a presque toujours lieu le premier mercredi de chaque mois, à 20 h, au local habituel. On débute donc l'année en beauté, nous vous attendons en grand nombre.

Nous profitons de l'occasion pour offrir à tous et à toutes nos meilleurs voeux d'une bonne et heureuse année et nous vous souhaitons santé, bonheur, beaucoup d'amour, chance en tout. Que vos plus chers désirs se réalisent en l'an nouveau.

Affectueusement,
les Fermières

Faites un choix éclairé!

Visitez chaque pièce de votre maison comme si vous y étiez réellement avant sa construction

L'ARRISÉ
MAISONS 4 DIMENSION

MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401	QUÉBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343	RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726	CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212
--	---	---	--

Club V.T.T Tadoussac St-François - St-Raphaël

Merci aux généreux commanditaires

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter de joyeuses fêtes à tous et une bonne année 1998.

En janvier, venez participer à un tournoi de billard (date à déterminer) ainsi qu'à une parade aux flambeaux le samedi 24 janvier prochain.

Nous tenons à remercier tous les commanditaires qui nous ont encouragés pour la saison 1997-98.

Saint-Raphaël

Matériaux Bissonnette & Frères inc.
Jean-Paul Bernatchez
Garage Réjean Roy
Gouttières Bellechasse
Garage Julien Marceau
Albert Fradette & Fils inc.
Cantine Rive-Sud enr.
Centre du tapis
Pizza du carrefour
Lettremax
Caisse Populaire Desjardins de Saint-Raphaël
Le P'tit Gastronom
T.Y. Moteurs inc.
Épicerie-boucherie R. Thibault
Le Magistral
Gouttières 4 saisons
Jacques Blais Promutuel Bellechasse
Joachim Laferrrière
Maçonnerie F.L.R.
Jean-Marie Roy enr.
Ébénisterie St-Charles
Station Service L. Goulet enr.

Saint-François

Philiass Blais & Fils enr.
Boucherie R. Morin
Assurances J.P. Bolduc
Caisse Populaire de Saint-François
Emballage L et M
Meubles Morigeau
Casse-croûte chez Mike
Marché Morigeau
Club de pétanque St-François
Coop St-François
Construction G.P. Martineau
Club de fer «Les Amis»
Weed Man
Garant inc.

Albert Proulx
A.B.A. Construction
Pierre Martin, pharmacien
Couvre-plancher Lachance
Restaurant L'Arrêt Stop
Autobus L.S.B.C.
Produits tubulaires Robert Roy
Les créations d'Or Trem Ligne
Équip. de ferme Jean-Paul Bonneau

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



TERRASSEMENTS Joncas

& Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

- Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé
- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

14 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin
241, route Normandie,
Montmagny
Tél.: bur.: 418-248-2585

Rés.: Rémi
248-2585
248-6889

Rés.: Daniel
248-7818

Fax: 418-248-8387

Ta région, ton rendez-vous de l'espoir

Invitation à t'inscrire à Place aux Jeunes 1998

Le dynamisme de la MRC de Montragny t'intéresse ? Tu songes à revenir travailler dans la région à la fin de tes études ou encore à démarrer une entreprise en créant ton propre emploi?

Si oui, nous t'invitons à participer à l'activité Place aux jeunes. C'est gratuit !

Place aux jeunes est organisé conjointement par le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) de la Corporation de développement économique de la MRC de Montragny, le Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montragny et le Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de L'Islet. C'est un projet qui vise à contrer

l'exode des jeunes âgés de 18 à 35 ans originaires des MRC de Montragny et de L'Islet. Il regroupe une trentaine de jeunes diplômés (ou en voie de le devenir) des

niveaux secondaire professionnel, collégial et universitaire. Il comporte une série de rencontres qui s'étalent sur six jours (fins de semaine en février, mars et avril) et qui ont les objectifs suivants:

- Découverte ou redécouverte des multiples visages de la région
- Connaissance d'intervenants socio-économiques, d'entrepreneurs et d'employeurs
- Imagination et préparation de ton avenir en région.

Pour t'inscrire, tu n'as qu'à nous faire parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une lettre (1 page) décrivant ton

intérêt à participer à Place aux jeunes le tout avant le 5 janvier 1998, à l'adresse suivante :

Corporation de développement économique de la MRC de Montragny
Place aux jeunes 1998
159, rue Saint-Louis, Montragny (Québec), G5V 1N5

Pour obtenir des informations, contactez-nous aux numéros de téléphone suivants :

(418) 248-4825 ou
(418) 248-3522 ou
1-800-651-2535.

Nous comptons sur ta présence. Ta région, ton rendez-vous de l'espoir!

Une sélection sera effectuée si le nombre de candidatures excède le nombre de places disponibles.

Stéphanie Fournier
Service d'aide aux jeunes entrepreneurs
Raynald Laflamme

Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montragny
Jean-François Pelletier
Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de L'Islet

Découvre les potentiels de ta région

Rencontre des employeurs

Viens parler d'emploi...

...et de création d'entreprise

Cet espace publicitaire a été mis à la disposition de L'Écho de St-François par la Société des Casinos du Québec, soucieuse de contribuer à la vie communautaire de Saint-François.



Club Motoneige Le Petit canton inc. Bonjour les motoneigistes!

un nouveau réservoir d'essence pour notre surfaceuse a été installé, les droits de passage requis ont été signés, et j'en oublie...

Les membres du Conseil d'administration désirent remercier chaleureusement les bénévoles qui nous ont aidés à bucher le nouveau sentier et à construire le pont. Votre travail est très apprécié.

Le 23 novembre dernier, le Club a tenu son brunch d'ouverture annuel. Ce fut un autre magnifique succès! Encore une fois un gros merci à tous les bénévoles qui ont assuré le succès de cette activité mais un merci tout à fait spécial à Gilberte Laliberté, notre secrétaire-trésorière (préférée!) qui depuis plusieurs années orchestre avec brio tous nos brunchs.

En terminant, n'oubliez pas d'acheter votre carte de membre auprès de la direction. Nous nous sommes fixés un objectif de 300 membres cette année et nous comptons sur vous pour atteindre et même dépasser cet objectif.

Bonne saison de motoneige à tous!

Claude Desnoyers, directeur

Votre club a travaillé très fort ces dernières semaines: le nouveau tracé de la 5 est complété, le pont qui enjambe le ruisseau Décharge du lac a été érigé.

MESSAGE AUX GENS DE ST-FRANÇOIS

Tu connais une femme de ton entourage qui vit une situation difficile avec son conjoint, qui se sent contrôlée, diminuée dans son estime d'elle-même, qui a perdu sa confiance. Tu soupçonnes qu'elle est victime de violence conjugale, tu veux l'aider. Peut-être te reconnais-tu dans ce texte. Alors, n'hésite pas, que tu sois témoin ou victime, brise le silence, c'est le premier pas pour s'en sortir. Nous sommes là pour t'aider ou t'écouter.

Nos services:

- Accueil et écoute téléphonique 24h/24, 7 jours/7
- Hébergement (avec ou sans enfants)
- Confidentialité et sécurité
- Aide et support
- Accompagnement dans les démarches concernant la violence conjugale (avocat, cour, aide sociale, etc.)
- Intervention spécialisée individuelle ou de groupe pour les femmes et les enfants
- Informations et orientation vers d'autres ressources, si besoin

- Suivi et rencontres de sensibilisation sur la violence faite aux femmes
- TOUS NOS SERVICES SONT GRATUITS.

L'équipe
du Havre des Femmes
Maison d'hébergement
pour femmes victimes
de violence conjugale
et leurs enfants

Tél. sans frais
(S.O.S. Violence Conjugale)
1-800-363-9010

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117



PRODUITS TUBULAIRES ROY
inc.

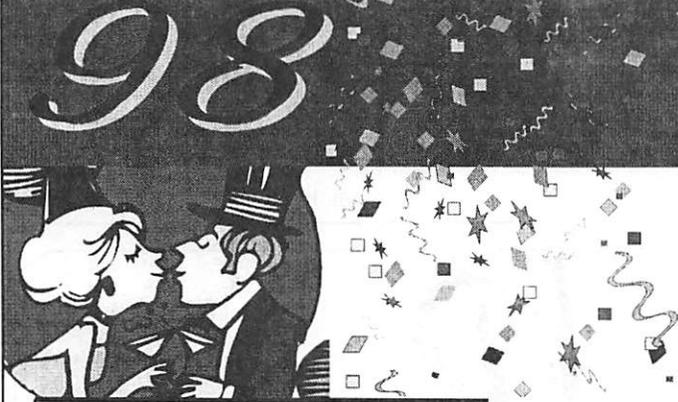
52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Bonne et
heureuse année



**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

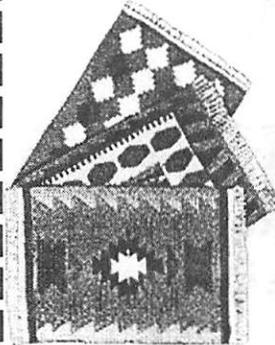
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ 259-2447

COUPON VALEUR

Disponible

Vaste choix
de
carpettes décoratives



3'11" x 5'3"
5'3" x 7'7"
7'11" x 10'10"

Spécial
pas de taxes

sur présentation
de ce coupon

Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

248-7840

DÉCOUPEZ ET PRÉSENTEZ

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO

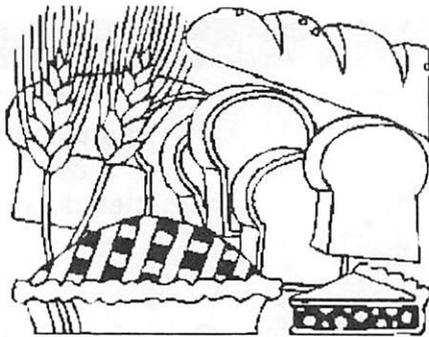
*Joyeux temps de festivités et
Bonne et heureuse année
à notre fidèle clientèle.*

L'équipe du Dépanneur Ultra



333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Bouillon chaud pour toutes occasions

- 8 onces de bouillon de poulet ou de boeuf
- 48 onces de V8
- 20 onces de jus de tomates
- 1 c. à soupe de consommé de poulet ou de boeuf
sel, poivre et fines herbes au goût

Faire chauffer le bouillon, ajouter le consommé. Brasser afin de bien diluer. Ajouter le V8 et le jus de tomates. Bien mélanger. Assaisonner au goût. Servir chaud.



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>



**LES
CONSTRUCTIONS**

JEAN BOUCHÈRE

Entrepreneur général
Rénovation • Construction

194, rue Principale Ouest

Berthier-sur-Mer, Qc

G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628



Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0

Tél.: 418-259-7710

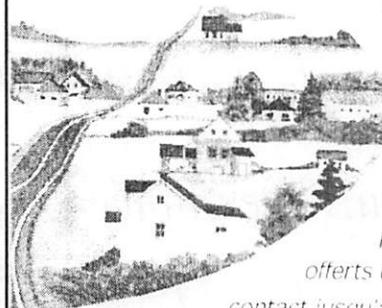
Fax: 418-259-7725

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, du tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre.*



**PROMUTUEL
Montmagny**

Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



Pour la nouvelle année, le Seigneur sera encore notre compagnon de tous les jours

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,

Au jour de l'An, la tradition d'échanger de bons souhaits est une occasion en or pour rafraîchir nos amours et nos amitiés ainsi que pour nous rappeler que nous ne sommes pas seuls. Le Seigneur, en effet, sera avec nous encore cette année pour nous accompagner sur tous nos chemins, que ceux-ci soient doux ou rudes, droits ou sinueux, reposants ou essoufflants.

Je voudrais à mon tour profiter de ce jour de l'An pour vous redire toute mon affection et vous renouveler mon désir sincère d'être à votre service. Je ne vous apprend rien en vous disant que les temps que nous traversons comportent leur part de difficultés et de problèmes. Et ce n'est pas un changement d'année qui les éliminera d'un seul coup, c'est sûr. Il y aura sans nul doute du chômage, de la violence, des peines d'amour, de la maladie et de la mortalité au milieu de nous. Il y aura également des questions que nous continuerons à nous poser sur l'avenir de nos paroisses, sur le fonctionnement de nos communautés, sur le travail pastoral au sein de nos équipes, etc.

Mais il y aura tout autant de gens qui trouveront du travail, des couples qui se réconcilieront, des

malades qui guériront, des familles qui retrouveront de l'espoir au milieu de leurs épreuves. Il y aura également des réponses à nos questions sur l'avenir de l'Église et de nos communautés chrétiennes, sur le devenir de la confessionnalité scolaire, sur le soin à apporter à nos enfants, surtout aux plus petits.

Oui, cette année toute neuve pourrait être vraiment bonne si, en nos coeurs, nous faisons plus de place à la bonté. Si en 1998 nous nous efforçons d'être davantage accueillants, respectueux, collaborateurs, tolérants, bienveillants, le visage de notre communauté paroissiale se transformerait. Si, cette année, la foi était davantage au rendez-vous pour contrer la morosité qui nous guette toujours, nous pourrions parler d'une année heureuse. Si les valeurs les plus belles parvenaient à faire disparaître les plus vilaines, cette année qui commence sera sainte. Ainsi, cette année 1998 sera bonne, heureuse et sainte, dans la mesure où chacun et chacune, à sa façon, voudra bien s'en faire l'artisan.

Merci à vous toutes et tous qui me soutenez dans ma charge pastorale. L'engagement de plusieurs d'entre vous m'édifie et interpelle ma foi. Je souhaite que le témoignage chrétien d'un plus grand nombre questionne la foi de ceux et celles qui ont pris des distances par rapport à la pratique chrétienne. Je vous souhaite aussi de tout coeur de connaître la joie et la paix profondes dont le Seigneur comble ceux et celles qui mettent leurs pas dans les siens.

Je demande au Seigneur qu'il nous accompagne tout au long de l'année qui vient. Qu'il nous donne du réconfort et de l'espoir au milieu de nos peines, de l'amitié et de la reconnaissance au milieu de nos joies. Et de l'amour partout et toujours.

Je vous bénis de tout coeur.

BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE!

Jules Paradis, ptre
Votre pasteur.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Entraide au Masculin lance un groupe pour hommes en difficultés

Constatant le manque de ressources spécifiques pour les hommes et par souci de répondre davantage à leurs besoins, Entraide au Masculin offrira dès janvier un nouveau service de soutien et d'intervention aux hommes qui traversent des difficultés. Ce service s'inscrit dans une perspective sociale visant l'amélioration des relations hommes-femmes.

Le service sera offert sous forme de rencontres hebdomadaires de groupe. Ces rencontres seront animées par les intervenants d'Entraide au Masculin. Chacun des participants sera invité librement à partager ce qu'il vit, à mettre des mots sur les maux et à vivre pleinement ce qui doit être vécu. L'échange, l'entraide et la référence seront les prémices de notre approche.

Il s'adresse à tous les hommes pour qui demander de l'aide est un signe de faiblesse. Il s'adresse aussi aux hommes qui ne savent pas où demander de l'aide à la suite d'épreuves telles que la perte d'un être cher, une rupture, une perte d'emploi, des difficultés dans la relation de couple et une piètre estime de soi.

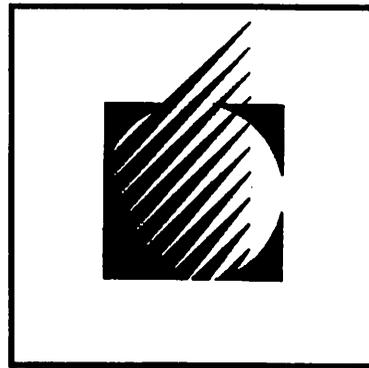
Fruit de la socialisation des hommes, entre autres choses, on dit que ces derniers sont des analphabètes

émotionnels. Donc, dans un esprit constructif, nous tenterons de: -créer un lieu avec un climat de confiance et de discrétion; -briser l'isolement affectif: une place pour dire la souffrance; -créer ou renforcer le réseau naturel: la familles, les amis et le milieu de travail; -développer une plus grande autonomie, confiance en soi, qualité de relation; -orienter vers une ressource plus adaptée à la réalité et aux besoins du demandeur, si nécessaire.

Depuis sept ans le mandat initial de Entraide au Masculin est de contrer le phénomène de la violence conjugale par l'intervention de groupe auprès des hommes qui utilisent la violence dans leur relation familiale. Cette démarche s'inscrit dans une optique éducative et curative. C'est en souhaitant un partenariat avec les ressources du milieu que nous initions ce mode d'intervention complémentaire visant le dépistage, la prévention et l'identification de pistes de solutions aux différents problèmes que vivent les hommes.

Pour information:

Pierre Bernier ou Marc Couture au 247-5030.



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél : 418 259 2616

Les 23 et 24 avril en Estrie

Deux journées d'échanges sur l'établissement en agriculture

Un premier forum sur l'établissement en agriculture aura lieu à La Patrie, dans les Cantons de l'Est, les 23 et 24 avril 1998. Deux journées d'échanges sur l'établissement en agriculture axées vers un développement innovateur

Afin de répondre aux nombreuses préoccupations concernant l'établissement en agriculture, onze représentants d'organismes travaillant au développement agricole se sont regroupés, pour organiser ce forum d'envergure provinciale. Cet événement sera sous la présidence d'honneur de M. Jacques Proulx, président de Solidarité Rurale.

Le forum se veut une première étape dans la planification des actions concrètes à prendre pour le développement futur des milieux ruraux.

Deux journées d'échanges axées vers un développement rural innovateur, c'est l'objectif prioritaire des membres du comité organisateur du forum. La Patrie, dans les Cantons de l'Est, est un milieu rural idéal pour témoigner du dynamisme qui existe dans nos rangs et recevoir les gens venus de partout au Québec pour discuter des nouvelles stratégies

d'établissement.

Les initiatives menées un peu partout au Québec seront mises en commun en atelier dans le but de faire jaillir une vision concertée du développement agricole et déterminer des actions novatrices pour faciliter l'établissement.

Les jeunes de la relève et les nouveaux entrepreneurs sont des exemples de ceux qui cherchent à s'établir en agriculture, pour s'intégrer et vivre dans nos rangs tout en participant au développement d'un milieu de vie rural prospère. Le forum veut trouver des solutions pour faciliter l'établissement de ces nouveaux arrivants.

L'établissement, c'est bien plus qu'une question de relève traditionnelle, c'est l'ensemble du développement de nos milieux ruraux.

Comité organisateur:

Table agroalimentaire du Haut-Saint-François
Centre Régional d'Établissement en Agriculture-Estrie
Grani-Jeunes
Québec Young Farmers
Société Québécoise de Développement de la Main d'oeuvre-Estrie
Collège de Sherbrooke
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec-Estrie
Union des Producteurs Agricoles-Estrie
Municipalité du Village La Patrie
Municipalité du Canton de Ditton
Centre Régional d'Initiatives et de Formation en Agriculture
Venez joindre les rangs, les 23 et 24 avril 1998.
Prix spéciaux: préinscription, avant le 10 mars 1998.
Informations et réservations: Lucie Lapierre, coordonnatrice

Tél.: (819)832-2447 Téléc.: (819)832-4657

Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le P.E.G., P.V.S.P.
Membre du groupe Porci-gène Québec inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS
OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
TÉL.: 418-259-7715

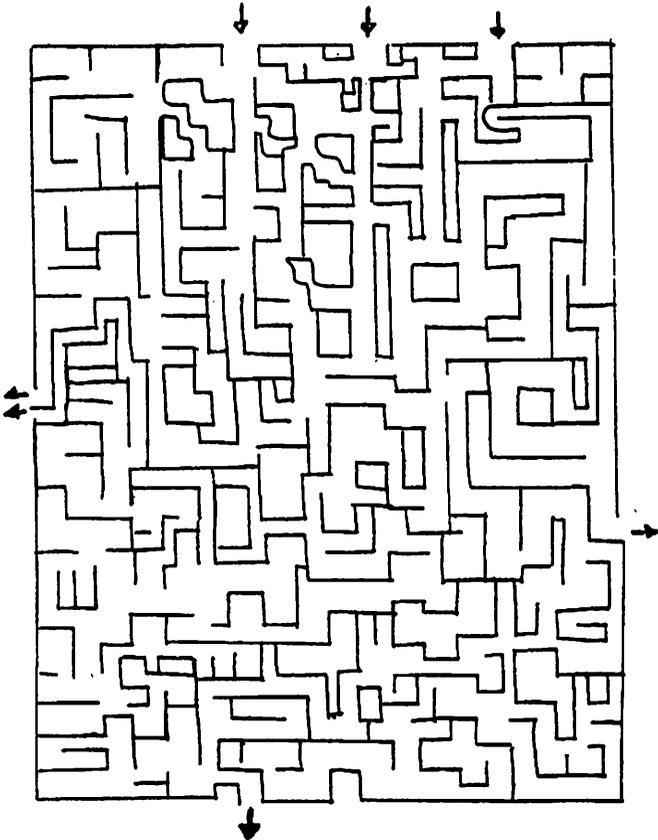


FAX: 418-259-7717
23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R1E0
TÉL.: 418-259-7718

FAX: 418-259-7719
25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
TÉL.: 418-884-2802

Labyrinthe

Dans le labyrinthe de la page opposée, tu a s trois entrées mais une seule sortie, au bas. Si tu te retrouves dans un cul-de-sac, tu reviens en arrière. Si, par mégarde, tu sors sur les côtés, tu recommences.



Mots mélangés

Indices

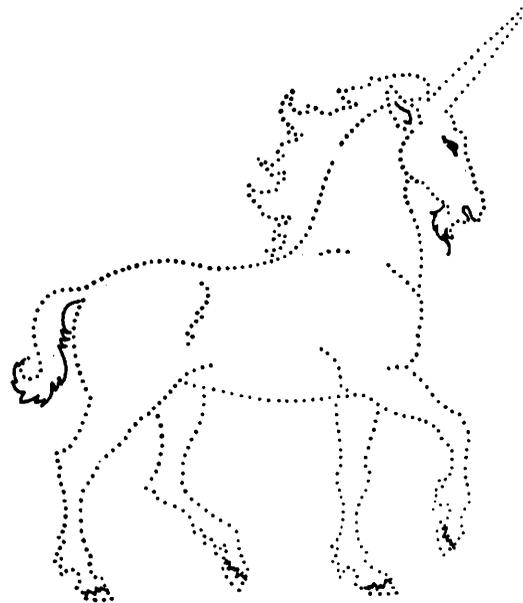
1- UEEVVS	VOLCAN	ITALIE
2- UTDAARREI	AUTOMOBILE	EAU
3- TGRUDSEE	MANGER	SAVOURER
4- TPLESAAH	CHEMIN	BITUME
5- SCPEOIH	BATIMENT	ASILE
6- TAHEICRP	LIVRE	SECTION
7- AAZRB	VENTE	MAGASIN
8- UIEALRD	HORRIBLE	HIDEUR
9- RLNOOPT	PEUREUX	LACHE
10- UOEHP	CHEVEUX	TOUFFE

Solutions des jeux en page 35.

Dessine et colorie

LES CHAUSSETTES

Combien de paires de bas pouvez-vous trouver?



AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 BONNE ANNÉE	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 Séance régulière du Conseil	13 <i>Tombée de L'Écho</i>	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24 Parade aux flambeaux au Club V.T.T. <hr/> Atelier à la Bibliothèque du Rocher
25	26	27	28	29	30	31



publicitaire
SPACE en construction

Disponible maintenant

Annonceurs Réservez-le

Rejean Cloutier. 259-2567

Des loisirs pour tous les âges

Un petit mot pour dire merci à ceux qui ont participé au déjeuner cognac du 16 novembre dernier, à ceux qui ont vendu des cartes, à nos précieux commanditaires, au personnel du vestiaire, aux gens de la cuisine pour la bonne bouffe. Ce fut un autre succès.

Le moitié-moitié au montant de 135\$ fut gagné par Mme Marjolaine Laliberté.

Voici la liste des commanditaires de l'événement:

- Caisse Populaire de St-François
- Fenêtres Montmagny inc.
- S.C.A. de la rivière du Sud
- Transport Laurent Simard
- Casse-croûte Chez Mike
- Meubles Morigeau
- Emballages L & M
- Dr Simon Morin
- Yves Laflamme, sec. municipal

Que diriez-vous d'un prochain rendez-vous en novembre 1998?

Merci beaucoup!

Jocelyne Noël, Mario Marcoux et toute l'équipe.

Hockey cosum (niveau secondaire)

Le 29 novembre dernier, 27 jeunes du secondaire formant quatre équipes ont disputé 12 parties. Pour clôturer la saison de hockey cosum, ce tournoi a eu lieu. Des parties très serrées se sont jouées. Nous disons bravo aux garçons pour leur performance et d'avoir été au rendez-vous tous les vendredis soir.

Équipe gagnante

Mathieu Carrier
Étienne Jean
Éric Lamonde
Jean-Philippe Morin

Éric Rémillard
Michel Savoie
Équipe finaliste

Valérie Allaire
Dany Corriveau
Yannick Fiset
Jean-Philippe Lecompte
Charles-Étienne Marceau
Kevin Martin
Sébastien Simard

Bravo à toutes les équipes pour leur participation.

Une bourse de 140\$ a été remise à l'équipe gagnante et une autre de 85\$ a été attribuée à l'équipe finaliste.

Hockey cosum (niveau primaire)

Le 28 novembre dernier avaient lieu les séries de hockey cosum pour les jeunes du primaire. Quelle soirée, quelle surprise pour tous, y compris les parents présents.

Chaque équipe jouait deux parties, des parties chaudement disputées de la part de tous ces jeunes remplis d'énergie. Les deux meilleures équipes s'affrontaient en finale. Au total, 22 joueurs participaient et tous ont reçu des prix pour souligner leurs efforts.

Nous aimerions remercier Steeve Gourgues, Étienne Simard, Herman Pelletier et Yvon Rémillard d'avoir guidé nos jeunes sportifs et d'avoir donné de leur temps. Merci beaucoup!

Équipe gagnante

Mathieu Dumas
Michael Dubé
Francis Gourgues
Gabriel Gourgues
Philippe Gourgues

Janathan Joly
Entraîneur: Steeve Gourgues

Équipe finaliste

Kenny Blanchet
Jason Fiset
Jason Létourneau
Maxime Létourneau
Mathieu Rémillard
Sébastien Rémillard
Entraîneur: Yvon Rémillard

Tournoi de hockey olympique

Il est de retour, c'est la tradition à la patinoire de St-François. Il aura lieu en janvier. Tenez-vous prêt. Ça devrait être plus facile cette année, car les garçons s'entraînent! Toutes les équipes sont soumises au repêchage. Aucune mise en échec et aucun lancer frappé ne seront permis, ceci dans le but de permettre à tous de jouer sans pour autant avoir besoin de tout l'équipement.

Pour information, contactez Mario Marcoux au 259-2454.

Patinoire

Au moment de lire ces lignes, la patinoire est prête. Vous pouvez patiner, jouer au hockey ou même vous servir d'un grattoir. Ne vous gênez pas, on a toujours besoin de gens collaborateurs.

Hockey boom

L'invitation est lancée aux jeunes du primaire. L'inscription se fera à la fin du mois de décembre et l'activité débutera dans les premiers jours de janvier. Il en coûtera deux dollars.

Jocelyne et Mario



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 17 novembre 1997, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

POINTS MUNICIPAUX

DISCOURS DU MAIRE

1- Monsieur le maire Jacques Dumas expose son rapport annuel tel que le veut l'article 955 du Code municipal.

A l'aide du rapport budgétaire de la Municipalité du 17 novembre 1997 il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard des dépenses budgétées.

Au poste de l'administration générale, il avait été budgété 201 188\$. Présentement une somme de 195 093\$ a été dépensée, il reste donc 3,03% du budget en disponibilité pour finir l'année.

Le poste de sécurité publique qui comprend les services de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 128 665\$. Il avait été prévu au budget 138 063\$. Donc, il reste 6,81% du budget en disponibilité pour finir l'année.

Le poste de transport routier comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage des rues. A ce poste il avait été budgété 252 650\$. Il est dépensé à date 321 862\$. Examinons chacune des sous-fonctions de ce poste.

A) Voirie municipale

Il a été budgété 107 500\$ et on a dépensé à date 130 409\$. Trois items ont été particulièrement dépassés: le gravier, le sable et le ciment où il avait été budgété 5 000\$ montre des dépenses de 14 833\$. Il y a eu plusieurs réparations de ponceaux et plusieurs raccordements au réseau d'aqueduc et d'égout. Le deuxième item concerne les salaires des employés municipaux. Il avait été budgété 40 000\$ et il en a coûté 58 258\$ soit 18 000\$ de plus. L'estimation en besoin de main-d'oeuvre avait été sous-évaluée par rapport aux travaux à

effectuer. Le troisième item a rapport avec le lignage des chemins municipaux. Une somme de 1 000\$ avait été budgétée. Il a été dépensé 4 353\$. Pour des raisons sécuritaires il a été décidé de les refaire au complet. Donc, l'an prochain c'est une dépense qui ne reviendra pas.

b) Enlèvement de la neige

Il a été budgété 136 150\$ et à date il a été dépensé 184 449\$. C'est essentiellement dû au gros hiver que l'on a connu. Le budget de l'enlèvement de la neige a été défoncé d'environ 25%. Voici une nomenclature des sous-fonctions les plus touchées:

	budgeté	à date
Salaires	55 000\$	63 519\$
Entretien de la machinerie	9 000	14 554
Souffleur (bris important)	6 000	19 500
Camion Mack (bris)	5 000	7 300
Ramassage de la neige	4 500	9 360
Essence diésel	15 000	27 980

c) Eclairage des rues

Il a été budgété 9 000\$ et on a dépensé 7 003\$. Donc, il rest 22.18% du budget en disponibilité.

Le poste budgétaire hygiène du milieu regroupe les sections aqueduc et égout. Il a été budgété à ce poste 60 050\$. La somme engagée actuelle montre 234 632\$. Cet écart s'explique en regardant la sous-fonction: scientifique et génie, celle-ci montre une dépense de 175 891\$. Il avait été budgété 2 000\$ pour cette sous-fonction. En fait dans ce montant ce sont les honoraires professionnels qui ont été versés à la firme d'ingénieurs BPR pour le projet d'assainissement des eaux. Ces dépenses ont été affectées immédiatement, ce qui vient hausser le budget. En fin d'année le comptable va en tenir compte sur les états financiers. Ces dépenses pour l'assainissement des eaux seront financées par un règlement d'emprunt sur une période de 20 ans. En réalité le poste hygiène du milieu n'est pas déficitaire et dispose encore d'un budget de l'ordre de 1%.

Le poste urbanisme et mise en valeur du territoire inclus le salaire de l'inspecteur, la quote-part à la M.R.C. et le comité d'embellissement. Il avait été budgété 81 364\$. Il a été dépensé à date 29 112\$. Il reste donc 64.22% du budget en disponibilité.

Le poste loisirs et culture montre qu'une somme de 66 505\$ avait été budgétée. Hors, il a été dépensé 86 488\$. La différence s'explique par l'engagement d'un employé pendant 20 semaines. Plusieurs réparations diverses à tous les bâtiments des Loisirs ont été faites. Des impondérables sont aussi responsables de cet écart: remplacement de la toile solaire de la piscine, remplacement d'un moteur à la piscine, bris important au système de chauffage des Loisirs.

Le poste autres dépenses (frais de financement et immobilisations) montre un montant dépensé de 342 656\$. Il avait été budgété 306 737\$. Là aussi ce qui vient hausser le budget, c'est la sous-fonction Maison de la Paroisse. Toutes les dépenses pour la réfection de la Maison de la Paroisse ont été affectées à cette sous-fonction. Avant la fin de l'année la Municipalité va embarquer sur règlement d'emprunt (durée de 10 ans) et le comptable fera l'ajustement lors de la préparation des états financiers. Donc, le poste "autres dépenses" ne sera pas déficitaire mais présentera un léger surplus d'environ 20 000\$.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 1 106 557\$. A date il y a 1 100 000\$ de perçu. Il reste à percevoir la compensation pour la télécommunication, le gaz et l'électricité (50 981), des taxes municipales, une subvention pour la réfection du chemin St-François Ouest (10 000\$) et le reste d'une subvention pour la réparation du pont enjambant la rivière Morigeau (6 787\$).

Dans l'ensemble ce rapport indique que l'exercice financier 1997 devrait se terminer avec un très léger surplus d'environ 1% et ce s'il n'y a pas de bris majeurs d'ici la fin des mois de novembre et décembre.

DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU MOULIN

Le Conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Moulin. Personne n'avait répondu à la demande.

Produits Tubulaires Roy inc. veut savoir qui va s'occuper de l'entretien de cette rue pendant l'hiver? Le Conseil municipal décide que la Municipalité va l'entretenir elle-même et mandate le secrétaire pour aviser les responsables chez Produits Tubulaires Roy inc.

PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES DE LA RIVIERE DU SUD

Lors de l'inondation à l'été 1996, il n'y a pas que les infrastructures de la Municipalité qui avaient subi des dommages. Certains agriculteurs ont été touchés par ces inondations. D'ailleurs, ils pouvaient faire une demande au gouvernement au même titre que la Municipalité, pour avoir un dédommagement.

Monsieur Réjean Guillemette et Stéphane Lamonde ont adressé de telles demandes parce que les berges de la rivière-du-Sud sur leurs lots respectifs ont subi des érosions très importantes. Un avis technique a été rédigé par des experts du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de Chaudière-Appalaches. Ces derniers ont été sur les lieux et confirment le tout. Ce programme de stabilisation des berges est subventionné à 100%. Par contre, c'est la Municipalité qui doit faire la demande d'inscription au programme pour que ce soit valide. Il y a un formulaire à remplir. La Municipalité est maître d'oeuvre des travaux. C'est elle qui fait exécuter les travaux. Le gouvernement rembourse 100% du coût des travaux.

ATTENDU QUE deux demandes d'aide financière ont été faites au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, suite aux inondations à l'été 1996, en provenance de deux agriculteurs soit: Ferme Oakfield (M. Réjean Guillemette) et Ferme Magi senc (M. Stéphane Lamonde);

ATTENDU QUE cette demande s'inscrivait dans le cadre du décret 1137-96;

ATTENDU QU'une visite des lieux a été faite par des représentants du ministère et qu'un avis technique a été rédigé afin de proposer les meilleurs solutions possibles pour réparer les berges de la rivière du Sud à ces endroits précis suite aux érosions importantes provoquées par l'inondation;

ATTENDU QU'il existe un programme de stabilisation des berges au ministère de l'Environnement et de la faune de Québec;

ATTENDU QUE la demande d'inscription au programme de stabilisation des berges doit être faite par le maître-d'oeuvre des travaux, soit la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a un formulaire d'inscription à remplir et qu'il doit être accompagné d'une résolution à l'effet qu'elle est d'accord;

ATTENDU QUE le coût des travaux pour la stabilisation des berges de la rivière du Sud aux endroits indiqués sur l'avis technique est subventionné à 100% par le programme de stabilisation des berges;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,

APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud est d'accord pour être maître-d'oeuvre des travaux apparaissant sur l'avis technique préparé par monsieur Armand Gagnon technicien et révisé par monsieur Donald Lemelin, ingénieur tous deux travaillant pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de Chaudière-Appalaches.

QUE lesdits travaux correspondent à l'avis technique, à défaut de quoi, le maître-d'oeuvre devra être consulté.

QUE lesdits travaux soient exécutés si possible au printemps 1998.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monseieur Pierre Jean,

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 01 décembre 1997, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 novembre 1997 ainsi que celui de la séance ajournée du lundi 17 novembre 1997 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 novembre 1997 ainsi que celui de la séance ajournée du lundi 17 novembre soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES À PAYER

Hydro-Québec, électricité bi-énergie M. Paroisse	42,71	
" enseigne 4 chemins	52,03	
" Garage municipal	467,39	
éclairage public octobre	525,57	1 087,70\$
Québectel, service bureau	412,55	
service garage	105,74	518,29
Société Canadienne des Postes, achat 500 timbres		256,40
Guy Bouffard, remboursement frais déplacement 134km à .24		32,16
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 50km à .24 12,00\$ et remb.		
achat sapin de Noël Quatre-chemins + décorations		47,00

Société Conservation Patrimoine St-François, contribution municipale		1 500,00
Les Architectes Fontaine & Gauthier, honoraires professionnels M. Paroisse		1 355,77
Construction Jacques Dubois inc., réfection M. Paroisse		19 034,07
Ministre Revenu Québec, remise de novembre		3 056,72
Ministre Revenu National, remise de novembre		2 349,69
CARRA, remise de novembre		265,74
Roger Blais, chloration novembre		125,00
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges novembre		869,43
Richard Leblanc, enlèvement vidanges novembre		2 141,64
Bureautique Côte Sud, papier informatique 39,57, papeterie 25,18, toner imprimante laser 98,99		186,59
L'Echo St-François, contribution publicitaire		455,00
M.R.C., mutation août à oct. 33,00\$, entente inspecteur intermunicipal 2e verse.	7 833,00	
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau		36,92
Municipalité de Berthier-sur-Mer, service incendie (garage A. Boulet)		96,00
Simone Simard, bris porte de garage en toile par souffleur hiver dernier		22,79
Marché Morigeau, essence camion incendie 67,94 et fourniture 54,03		121,97
RECUFOR, collecte de pneus		1 426,94
Novicom 2000 inc., réparation radios		276,57
Praxair, location bouteille + électrode		77,33
Station 364 inc., essence camion Inter		43,00
Pétrole Montmagny, huile à chauffage		
M. Paroisse 2135.5 litres à .2390	581,61	
Poste incendie 382.1 litres à .2390	104,06	
Garage 1802.1 litres diésel à .4460	915,90	
Huile pour équipement	114,18	1 715,75
Unibéton,		
Sable tamisé 5.23 tm à 4.25	25,34	
gravier 7.28 tm à 6.25	51,85	
Sable et sel 6% 65.46tm à 7.45	708,65	785,84
T-Tracto, lumière niveleuse		22,15
Advance Construction Equipment limited, pièce pelle rétrocaveuse		117,36
Équipement Bolduc inc., pièce tracteur Ford 3600		225,42
Lalimec inc., réparation faucheuse		100,01
D'Amours Métal inc., location container (collecte pneus)		85,47
Terrassements Joncas, 14 voyages tuff à 60,00\$		957,22
CHV Hydraulique, réparation pompe camion Mack		562,73
Breton Métal ltée, fer équipement		144,23
Les Automobiles Chabot inc.,		
inspection camion Inter	91,16	
pièce camion Sicard	50,76	
Lumière camion incendie	66,76	208,68
Thibault, Pontiac, Buick, changer frein camion GMC		272,59
DC/Harvey Bearing, pièce camion Mack + crédit		6,64
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack + crédit		3,44
Levasseur inc., pièce borne-fontaine		199,42
AutoPoint, lumière licence camion Inter		4,74

Deschênes & Fils ltée, pièces équipement		79,53
TY Moteurs, réparation souffleur Centre des Loisirs		46,58
REM, pièce balai de rue		53,44
The Fasther Centre, pièce équipement		227,74
Jean-Yves Lamonde, 50 balises à .30		15,00
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Garage (pièces et accessoires)	583,26	
Poste incendie (batteries)	29,61	
Borne-fontaine	79,73	
Maison Paroisse (achat toilette)	246,43	939,03
Ecole La Francoière, location projecteur pour Comité d'embellissement		15,00
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre		50,00
Pierre Martin pharmacien, papier hygiénique, essuie-tout M. Paroisse		61,43
Québectel Mobilité, service cellulaire pompiers 39,66\$ et cellulaire municipalité		
86,84		126,50
Les créations Trim-Line, lettrage camion 10 roues		85,47
Plamondon Camquip,		
pièces camion Mack	214,24	
couteau souffleur	150,42	364,66
Silencieux Montmagny inc., pièce camion Inter		31,18
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		87,98
U.A.P. inc., matériel divers équipement		129,99
Assurance Vie Desjardins Laurentienne, assurance collective décembre 97		582,67
	TOTAL:	51 523,61\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

REGLEMENT D'EMPRUNT NO 155-1997 (MAISON DE LA PAROISSE) NO 160-1997 (CAMION 10 ROUES)

Lors de la dernière séance, le secrétaire trésorier mentionnait qu'il était temps d'embarquer sur règlement d'emprunt pour les travaux de réfection à la Maison de la Paroisse et pour l'achat du camion 10 roues qui va être livré bientôt.,

Le règlement d'emprunt de la Maison de la Paroisse est de l'ordre de 82 500\$ échelonné sur une période de 10 ans. Celui du camion 10 roues est de 160 000\$ pour une période de 10 ans également.

Le secrétaire a contacté le service du financement du ministère des Affaires municipales et on lui a conseillé d'abord d'aller voir une institution financière locale pour savoir quel taux elle serait prête à consentir à la municipalité pour un emprunt total de 242 500\$.

Le taux offert par la Caisse populaire est de l'ordre de 5,60%. Le secrétaire a donc recontacté le service du financement municipal afin de savoir si le taux proposé par la Caisse à la municipalité était acceptable et concurrentiel. Le service du financement municipal l'a jugé acceptable.

Le conseiller, monsieur Norbert Morin, se retire de la décision concernant lesdits règlements d'emprunt parce qu'il est membre du conseil d'administration de la Caisse populaire de St-François de Montmagny.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse populaire de St-François de Montmagny pour son emprunt de 242 500\$ par billets en vertu des règlements numéros 155-1997 et 160-1997, au pair et échéant en série 5 ans comme suit:

18 800\$	5,60%	8 décembre 1998
19 900	5,60	" " 1999
21 000	5,60	" " 2000
22 100	5,60	" " 2001
160 700	5,60	" " 2002

Que les billets, capital et intérêts, seront payables à la Caisse Populaire de St-François de Montmagny.

Que demande soit faite au ministère des Affaires municipales d'approuver les conditions du présent emprunt telles que mentionnées ci-haut.

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud se propose d'emprunter par billets un montant total de 242 500\$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux;

REGLEMENTS NUMÉROS

POUR UN MONTANT DE

155-1997

82 500\$

160-1997

160 000\$

ATTENDU QU'il serait plus avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU QU'à ces fins il devient nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,
ET RÉSOLU QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets seront datés du 8 décembre 1997;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

- 1- 18 800\$
- 2- 19 900
- 3- 21 000
- 4- 22 100
- 5- 23 400

5- 137 300\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

5 ans (à compter du 8 décembre 1997) en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 155-1997 et 160-1997; chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

FACTEUR COMPARATIF ET MÉDIANE

Le ministère des Affaires municipales a approuvé, en vertu d'un règlement du gouvernement, la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de St-François de la Rivière-du-Sud pour l'exercice financier 1998.

	1998	1997
PROPORTION MÉDIANE	98%	99%
FACTEUR COMPARATIF	1.02	1.01

PROFIL FINANCIER

La direction des finances municipales prépare annuellement un profil financier pour chacune des municipalités locales du Québec. Ce court rapport contient différents renseignements financiers et statistiques qui se rapportent à St-François de la Rivière-du-Sud, ainsi qu'aux divers regroupements de municipalités dont elle fait partie. Ce document est basé sur des renseignements se rapportant aux exercices financiers 1996 et 1997. Bref, cela permet de nous comparer à d'autres et de juger de la santé financière de la municipalité.

Monsieur le maire commente le document et explique à l'assistance présente comment se compare la municipalité avec différents groupes. Voici quelques exemples révélateurs:

L'endettement net à long terme est de 355\$ per capita à St-François tandis qu'il est de 1 514\$ pour tout le Québec.

Les recettes de taxes sont de 497\$ per capita à St-François tandis qu'elles sont de 853\$ pour tout le Québec.

Les dépenses sont de 626\$ per capita à St-François tandis qu'elles s'élèvent à 1 115\$ pour tout le Québec.

CONTRIBUTION MUNICIPALE À L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES (À TITRE INFORMATIF)

Dans le cadre de son plan de redressement des finances publiques, le gouvernement demandait initialement aux municipalités une contribution annuelle de 500 millions. L'entente conclue la réduit à 375 millions. Cette entente est une mesure transitoire, d'une durée de deux ans, qui sera remplacée par un nouveau pacte fiscal à convenir en prévision de l'exercice financier 2000 des municipalités.

La contribution annuelle des municipalités correspond à 5,78% de leurs prévisions budgétaires totales 1997 réduites de leurs frais de financement. Voici ce que cela représente pour St-François de la Rivière-du-Sud.

CALCUL DE LA CONTRIBUTION

Dépenses totales au budget 1997	1 106 557\$
Frais de financement	- 122 170
Dépense admissible pour la contribution	984 387
	x 5 78
Contribution pour la Municipalité	56 898\$

POSTE VACANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UMRCQ

Un poste de représentant de notre région administrative au sein du conseil d'administration de l'UMRCQ est vacant, à la suite du départ de la scène politique de M. Jean-Marie Pouliot.

Il y aura élection aux fins d'assurer l'intérim de ce poste dont le terme expire, lors du Congrès 1999. Chacune des municipalités locales membres et chaque MRC membre de la région concernée peuvent voter en transmettant une résolution identifiant le candidat de leur choix. Cette résolution doit parvenir avant le 16 janvier à 16h30.

La région 12-Chaudière-Appalaches a droit à 4 représentants au Conseil. Actuellement les 3 autres sièges sont occupés par M. Jean-Pierre Caron, M. Jacques Dumas et M. Roger McCaughy.

CONSIDÉRANT QU'il y a un poste vacant au sein du conseil d'administration de l'UMRCQ, suite au départ de la scène politique municipale de M. Jean-Marie Pouliot;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 des règlements généraux de l'Union est respecté intégralement lorsqu'un poste d'administrateur devient vacant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud choisit monsieur Jean-Marc Paquet préfet de Beauce-Sartigan, pour combler la vacance sur le conseil d'administration de l'UMRCQ.

AVIS DE MOTION POUR LA RUE DU MOULIN

La Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud veut passer un avis de motion qui va annoncer que très prochainement il va y avoir une réglementation concernant la rue du Moulin. Cela touchera la limitation de vitesse à 10km/heure, l'interdiction formelle de stationner dans la rue et la délimitation d'une période de livraison pour les camions entre par exemple 7h00 et 19h00. Bien entendu au moment venu, des panneaux de signalisation seront installés afin de montrer clairement que la réglementation est en force.

ATTENDU QUE la municipalité veut atténuer le problème de poussière, de bruit et de vitesse dans la rue du Moulin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une séance ultérieure un règlement sera adopté par la municipalité afin de diminuer la limite de vitesse à 10km/heure,

d'interdire le stationnement dans la rue et de délimiter une période de livraison pour les camions entre 7h00 et 19h00 dans la rue du Moulin.

DEMANDE DU CONSEIL DE LA FABRIQUE

Le Conseil de la Fabrique demande à la municipalité de verser à la Fabrique le montant des frais de chauffage, d'électricité et un loyer pour la localisation de la Bibliothèque du Rocher dans la sacristie. Le tout à partir du 1er décembre 1997.

La municipalité accepte de verser un loyer à la Fabrique pour l'utilisation du local à la Bibliothèque mais à partir de janvier 1998.

ATTENDU QUE la Bibliothèque du Rocher occupe environ 70% de toute la sacristie;

ATTENDU QUE les frais de chauffage et d'électricité sont plus élevés pour la Fabrique depuis l'aménagement de la bibliothèque à cet endroit;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va verser un loyer mensuel de cent soixante-six dollars et soixante-sept sous (166,67\$) par mois à la Fabrique pour l'occupation des lieux et les frais de chauffage additionnels occasionnés par la bibliothèque.

QUE ce loyer soit versé à partir de janvier 1998.

MATÉRIEL INCENDIE

Les pompiers volontaires ont présenté en comité une liste du matériel dont ils auraient besoin:

Des démarches ont été faites et pour l'ensemble des items, il en coûterait 5 000\$ taxes incluses.

Comme le budget du service incendie a les disponibilités nécessaires pour acheter ces accessoires, le conseil donne son aval pour que l'achat se fasse dès cette année.

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire du service incendie a les disponibilités nécessaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise le service incendie à acheter les accessoires suivants:

- 600' de boyaux 1 ¼
- 300' de boyaux 2 ½
- 3 casques
- 1 traverse pour boyau de 5"
- 2 cagoules genre passe-montagne
- 1 bidon d'essence en acier
- 2 pagettes

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et dix-sept minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Les Encans Boulet INC



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial
sur la préparation du troupeau et
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny
Tél.: **418-259-7086** Fax: 418-259-2610

Vente et adm.: **418-259-7721**
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

À vendre

Un lit 54" avec sommier caisse ainsi qu'un bahut. Tél. 259-7949.

Solutions
Les Jeux de L'Écho

Mots mélangés

- 1- Vésuve
- 2- radiateur
- 3- déguster
- 4- asphalte
- 5- hospice
- 6- chapitre
- 7- bazar
- 8- laideur
- 9- poltron
- 10- houppe

Les chaussettes

Une seule paire

*L'équipe du journal
L'Écho de St-François*

*souhaite à tous ses lecteurs et annonceurs
ses meilleurs voeux du temps des Fêtes.*

Obonsoins 
Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

Questions vitales

Questions vitales mc est un programme d'aide aux patients souffrant d'hypertension ou d'hypercholestérolémie.

Il est désormais possible de vous inscrire au nouveau programme Questions Vitales mc. Il vise à vous renseigner sur la maladie qui vous affecte. Vous êtes admissible si vous prenez un ou des produits suivants, fabriqués par la compagnie Merck Frosst Canada inc.:

Cozaar® (hypertension);

HyzaarMc (hypertension);

Vasotec® (hypertension et/ou insuffisance cardiaque);

Prinivil® (hypertension et/ou insuffisance cardiaque);

Prinzide® (hypertension et/ou insuffisance cardiaque);

Zocor® (hypercholestérolémie);

Mevacor® (hypercholestérolémie).

À l'inscription, vous recevrez une lettre de bienvenue, un vidéo éducatif, une brochure et un premier bulletin d'information. Par la suite, vous recevrez un nouveau bulletin tous les trois mois.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à en faire la demande lorsque vous passerez à la pharmacie. Ce programme est gratuit et tout à fait confidentiel.

Nous espérons que le nouveau programme Questions VitalesMc saura répondre à vos questions sur votre santé.

Bonne
et
heureuse année

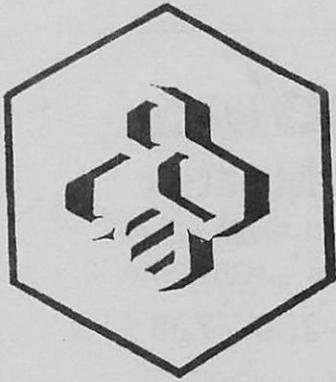
Que l'année 98
soit remplie de joie,
de bonheur et de santé!

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

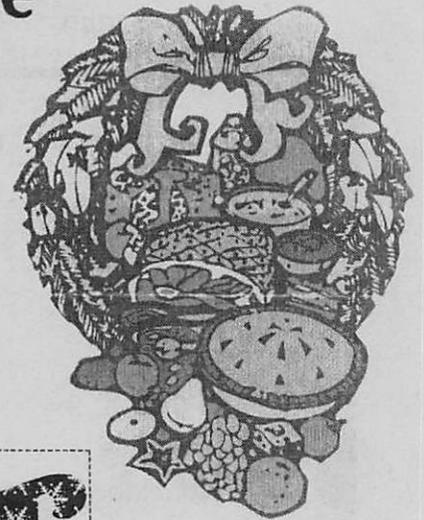


Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny



BONNE ET

HEUREUSE

ANNÉE

La direction et le personnel
de votre Caisse populaire
souhaitent à tous ses membres
une année remplie de joie et
de bonheur.

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur

 Desjardins pour s'aider soi-même